



# le Journal de Paris

## Silence en terrasse !

Avec le retour des beaux jours, la guerre des terrasses est relancée. La préfecture et la mairie lancent aujourd'hui une campagne pour le respect du voisinage.

**Q**UI DIT terrasses dit aussi nuisances sonores. Les discussions entre amis, les éclats de rire, les tintements de verres indisposent souvent le voisinage. La préfecture de police et la mairie de Paris lancent aujourd'hui une campagne de sensibilisation (voir ci-dessous). De leur côté, les élus parisiens ont voté hier l'élaboration d'une charte de l'usager de la rue.

Le mois dernier, trois associations de riverains avaient écrit au maire de Paris. Accomplir (I<sup>e</sup>), l'Association Descartes-Mouffétard (V<sup>e</sup>) et les Riverains de la Butte-aux-Cailles (XIII<sup>e</sup>), affirmant qu'« il n'est pas acceptable qu'on laisse porter atteinte à la tranquillité des habitants ».

Il y a urgence. Les crispations jusqu'ici circonscrites aux quartiers piétonniers comme les Halles (I<sup>e</sup>), Montorgueil (II<sup>e</sup>) ou Mouffétard (V<sup>e</sup>) n'ont désormais plus de frontières. La multiplication des trottoirs élargis a encouragé l'apparition de terrasses dans tout Paris. Sans parler de la loi antitabac qui a relégué les fumeurs sur le trottoir et incité les patrons de café à installer des tables en plein air.

**27 % de demandes de plus en un an**

En un an, les nouvelles demandes de terrasses ouvertes se sont multipliées passant de 841 en 2007 à 1 063 en 2008. Soit une augmentation de près de 27 % ! « Aujourd'hui, la terrasse n'est plus un accessoire estival des restaurants et des cafés. Elle fait partie intégrante de l'établissement et entraîne une hausse de fréquentation », plaide-t-on au Synhorcat, le syndicat des hôteliers, restaurateurs, cafetiers et traiteurs.

Cette explosion des installations sur le trottoir tourne au casse-tête pour les élus qui doivent concilier les requêtes des commerçants et la tranquillité des riverains. Sur une proposition des élus verts, hier au Conseil de Paris, la mairie va travailler avec les élus, commerçants, syndicats de cafés et la préfecture de Paris à l'éla-

boration d'une charte de l'usager de la rue pour mieux partager l'espace.

« L'installation du marquage au sol pour délimiter les terrasses va également être poursuivie, ajoute

Lyne Cohen-Solal, adjointe de Bertrand Delanoë en charge du commerce. Nous avons aussi imposé l'affichage de l'autorisation de terrasse délivrée par la Ville sur la vitre des

établissements afin de faciliter les contrôles », détaille l'élue, qui a admis qu'il fallait « accentuer » la pression pour limiter les abus.

MARIE-ANNE GAIRAUD



RUE PRINCESSE (VI<sup>e</sup>), LUNDI 1<sup>er</sup> JUIN. Chaque fin de semaine et les jours fériés, la Rue de la soif est envahie par des adolescents, des trentenaires et des quadras branchés. (LP/C.B.A.)

« On compte sur la bonne volonté des clients »

LE VIDEUR D'UN BAR, rue Princesse (VI<sup>e</sup>)

**A**U MILIEU de la chaussée, un adolescent porte une jeune fille ivre dans ses bras. Parmi des dizaines de fêtards qui discutent, fument et rient, il tente de se frayer un chemin. Il est 0 h 15, rue Princesse (VI<sup>e</sup>) et, comme chaque fin de semaine, le trottoir est envahi d'ados, de trentenaires et de quadras branchés venus étancher leur soif dans l'un des pubs de cette artère située à deux pas de Saint-Germain-des-Prés.

Depuis des années, la rue Princesse est l'une des plus festives — et des plus bruyantes — de la capitale. Et l'interdiction de fumer dans les établissements n'a rien arrangé.

« On essaie de limiter les allers-retours entre le bar et le trottoir, explique Farid, videur. Dès que quelqu'un passe, on ferme immédiatement la porte pour réduire le bruit. Mais comme on n'a pas de cadre légal pour interdire aux gens de sortir, on compte sur leur bonne volonté. »

« Il faut sévir »

Parmi les clients, installés dehors, peu se soucient des riverains. « Il n'y a pas beaucoup d'étages dans cette rue, donc pas beaucoup d'habitants », croit savoir Ali, 27 ans. « Les personnes qui s'installent ici

savent qu'il va y avoir beaucoup de bruit », estime quant à elle Delphine, 23 ans. Ces arguments ne convainquent pas Jean-Pierre Lecoq, le maire (UMP) du VI<sup>e</sup>, qui a demandé au commissaire de l'arrondissement d'avoir particulièrement à l'œil la rue Princesse.

Depuis peu, certains bars de la Rue de la soif ont décidé de rester ouverts après 2 heures du matin une fois par mois. L'initiative « inquiète » l'élue : « On ne peut pas tolérer que les pubs ne maîtrisent pas leur clientèle. Il faut sévir, soit en obligeant les établissements à fermer plus tôt, soit en imposant une fermeture administrative. »

CATHERINE BALLE

## Une amende de 150 à 450 €

**E**NVIROn 10 000 affichettes humoristiques, siglées préfecture de police et mairie de Paris, vont être distribuées dès aujourd'hui dans les cafés et restaurants afin de rappeler au public que la rue appartient autant à ceux qui font la fête qu'à ceux qui... veulent dormir ! « Les commissariats sont de plus en plus sollicités

par les riverains qui se plaignent des terrasses : pour des questions de débordements de chaises et tables mais aussi de nuisances sonores occasionnées par la clientèle », note la préfecture de police. Les tensions sont récurrentes dans les IV<sup>e</sup>, V<sup>e</sup>, VI<sup>e</sup>, X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup>. Et le phénomène prend de l'ampleur. « L'interdiction de fumer

dans les établissements a poussé les clients dehors et accentué les difficultés de cohabitation un peu partout », admet le cabinet du préfet. Les affiches précisent que « les bruits troublant la tranquillité du voisinage sont passibles d'une amende de 150 à 450 € ».

M.-A. G.

EVITEZ LES CAMBRIOLAGES

Direct

Alarme

Habitation / Entreprise

Abonnement de Télésurveillance à partir de 29,90 € TTC\*

\*sous réserve d'un système compatible avec les protocoles Securitas Direct

Pour un Devis GRATUIT appelez le:

N° Vert 0 800 77 96 11

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

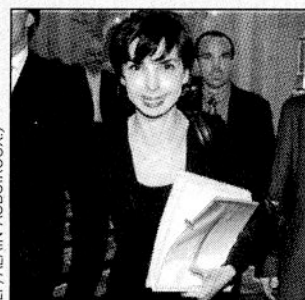
C'EST NOUVEAU  
Castorama  
ouvre avenue  
de Flandre

**L**E Castorama flambant neuf de l'avenue de Flandre (XIX<sup>e</sup>) ouvre aujourd'hui. L'enseigne de bricolage et d'équipements pour la maison vient remplacer le BHV, qui avait fermé ses portes le 12 juillet 2008 pour des raisons économiques selon la direction. Ce Castorama de 5 300 m<sup>2</sup> sera le 3<sup>e</sup> dans Paris (après ceux de la place de Clichy et du cours de Vincennes).

C'EST SON JOUR  
Un président  
pour Paris  
Métropole

**P**ARIS MÉTROPOLE, le syndicat rassemblant les villes proches de la capitale pour une meilleure coopération, est créé officiellement aujourd'hui à Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Le syndicat, sorte de Grand Paris des élus locaux initié par Bertrand Delanoë, rassemble déjà 87 villes. C'est le socialiste Jean-Yves Le Bouillonnet, député-maire de Cachan (94), qui devrait être élu premier président de Paris Métropole, pour un an. Cette présidence est tourmente et reviendra l'an prochain à un élu de droite.

A NOTER  
Rachida Dati  
face aux  
électeurs



(LP/ALAIN AUBOIROUX)

**E**LLE AVAIT un peu hésité, et puis finalement, c'est oui. A l'instar de nombreux maires d'arrondissement, Rachida Dati a décidé de faire le bilan de sa première année de mandat lors d'une série de quatre réunions publiques. L'édile, entourée d'une partie de son équipe, répondra aux questions des habitants du quartier Gros-Caillois ce soir à 19 h 30 à la maison des associations du VII<sup>e</sup> (4, rue Amélie). Elle ira ensuite à la rencontre des riverains des Invalides (15 juin), du quartier Saint-Thomas-d'Aquin (16 juin), et de l'École militaire (17 juin).

### CLES

- 5 507 cafés ou restaurants parisiens ont une terrasse ouverte et 2 463 autres ont une terrasse fermée.
- 902 rappels à l'ordre pour abus ont été adressés à des cafés et restaurants l'année dernière.
- 330 demandes d'autorisations de pose de cendriers mobiles (pour les établissements n'ayant pas de terrasse ouverte) ont été instruites en 2008.
- 258 amendes ont été distribuées aux commerçants pour abus.